

# > INFIRMIER (DE IDE)



## LA FORMATION

### Diplôme préparé :

- Le Diplôme d'Etat infirmier est un diplôme de niveau 6.

### Durée de la formation :

- 24 mois en apprentissage (concerne seulement la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année).

### Contenu :

- La formation se répartit en 59 Unités de l'enseignement qui sont réparties en 6 domaines :
  - > Sciences humaines.
  - > Sciences biologiques et médicales.
  - > Fondements méthodes et techniques infirmiers.
  - > Interventions et techniques infirmières.
  - > Intégration des savoirs et posture professionnelle.
  - > Méthodes de travail.

### Modalité pédagogique :

- Intégration dans une classe commune. En présentiel avec outils de formation à distance (plateforme adaptée).

### Validations et certifications :

- Pour obtenir le DE IDE, il est nécessaire de valider toutes les compétences au cours de la formation.

### Pré-requis :

- Avoir validé la 1<sup>ère</sup> année du DE IDE avec l'équivalence AS.

## LE METIER

L'infirmier est le collaborateur indispensable du médecin et de l'équipe pluridisciplinaire, auprès des patients. Il est le garant de la qualité des soins apportés aux patients. Son rôle est également préventif et informatif auprès des patients et de leur entourage.

L'exercice de la profession comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques, la participation à des actions de prévention et de dépistage.

## OBJECTIFS

Les participants seront capables de :

- Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.
- Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers.
- Accompagner une personne dans la réalisation de soins quotidiens.
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique.
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.
- Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle.
- Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques.
- Organiser et coordonner des interventions soignantes.
- Informer et former des professionnels et des personnes en formations.
- Réussir les certifications.
- S'insérer professionnellement.

## PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

L'infirmier peut exercer dans les hôpitaux, les cliniques, structures d'accueil pour personnes âgées, services de soins à domicile, cabinets libéraux, structures d'accueil pour personnes handicapées, établissements scolaires, établissements de soins de suite, établissements de santé mentale. Le diplôme IDE débouche sur un grade de licence, permettant de poursuivre un parcours en master et en doctorat.

**LE CFA PSS NORMANDIE** (Centre de Formation des Apprentis des Professions Sanitaires et Sociales) est en charge de la promotion de l'apprentissage. Dit CFA « Hors les Murs » il s'appuie sur les instituts de formation partenaires pour dispenser la formation pédagogique. Garant des aspects législatifs, réglementaires et du parcours de formation de l'apprenti, il coordonne le terrain employeur et l'institut de formation. Le CFA PSS est votre interlocuteur principal pour la mise en œuvre des contrats d'apprentissage.

## L'APPRENTISSAGE

 **PUBLIC VISÉ**  
jeunes de moins de 30 ans / sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH.

 **OBJECTIF**  
Acquérir une formation théorique et pratique en vue d'une qualification professionnelle reconnue, sanctionnée par un diplôme ou un titre.

 **DÉFINITION**  
Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier conclu entre un apprenti et un employeur (Art.L.6211-2 CT). Possibilité de signer le contrat 3 mois avant ou après la date d'entrée en formation.

 **LA RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI**  
En % minimum du SMIC ou SMC et selon l'âge et l'année d'exécution du contrat\*:

	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27 %	43 %	53 %	100 %
2ème année	39 %	51 %	61 %	100 %
3ème année	55 %	67 %	78 %	100 %

(\*À minima, à titre indicatif uniquement)

## TARIF DE LA FORMATION

La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal (article L6211-1 du C. du Travail).

## LIEUX DE FORMATION

Possibilité de plusieurs lieux sur le territoire Normand.  
Voir sur notre site internet.

## ACCÈS

Condition d'accès au CFA P.S.S : ascenseur et places de parkings réservées. Accessible aux personnes avec un handicap.

## MODALITES D'ACCÈS

### 3 étapes à suivre

#### 01 • INSCRIPTION AU CFA PSS

Dossier de candidature pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage en s'inscrivant en ligne via notre site internet : [www.cfapss-normandie.com](http://www.cfapss-normandie.com) (tout au long de l'année)

#### 02 • INSCRIPTION DANS LES INSTITUTS DE FORMATION PARTENAIRES

Pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage. (date et délais chez nos partenaires : voir sur notre site internet).

#### 03 • AVOIR SATISFAIT AUX SÉLECTIONS D'ADMISSIONS DU DIPLÔME D'ÉTAT (PRÉ-REQUIS)

## CONTACT



Parc Athéna-Immeuble PASEO  
12 Rue Ferdinand Buisson  
14280 SAINT CONTEST  
Tél : 02 31 53 98 38

127 Boulevard de l'Europe  
76100 ROUEN

[www.cfapss-normandie.com](http://www.cfapss-normandie.com)

